

Travail de rue

réalisé par les services partenaires des Relais sociaux

53 390 interventions

C'est le nombre d'interventions réalisées par les services de travail de rue partenaires des Relais sociaux urbains de Wallonie en 2021

Nombre d'interventions réalisées par les services de travail de rue partenaires des relais sociaux urbains en Wallonie (2021) - Répartition par type d'intervention

Type d'intervention	Nombre d'interventions réalisées en 2021
Contacts d'accroche / de création de lien (écoute, discussions, informations)	28 112
Interventions spécifiques (accompagnements physiques, réduction des risques, distribution de matériel)	20 113
Relais, dispatchings et orientations vers des institutions	5 165
Total des interventions principales	53 390

Sources : IWEPS, Relais sociaux urbains & services partenaires des Relais sociaux urbains de Wallonie ; Calculs : IWEPS (8 services répondants de 7 RSU)

Les Relais sociaux urbains (RSU) assurent en Wallonie la coordination et la mise en réseau de services (privés et publics) impliqués dans l'aide aux personnes en situation d'exclusion, à savoir « toute personne majeure confrontée ou susceptible d'être confrontée à la difficulté de mener une vie conforme à la dignité humaine et d'exercer les droits reconnus par l'article 23 de la Constitution ». Cette coordination concerne les activités déployées au sein de quatre axes à savoir le dispositif urgence sociale (système d'intervention 24h sur24), l'hébergement d'urgence, le travail de rue et l'accueil de jour. Cette fiche porte sur le « travail de rue » (TR) organisé par les services partenaires des RSU. Par « travail de rue » on entend « toutes les activités proposées par les éducateurs de rue : contacts, écoute, orientation, accompagnement et suivi des personnes se retrouvant à la rue ».

Le tableau ci-dessus illustre la multitude et la diversité des interventions réalisées par les éducateurs de rue. Interventions qui passent bien souvent inaperçues alors qu'elles sont accomplies, pour la plupart, en rue au « coeur même de la cité ». Il s'agit de contacts d'accroche (écoute, discussions, apports d'information..) qui visent à créer un lien avec les personnes rencontrées dans la rue ou encore d'interventions spécifiques qui consistent notamment en des accompagnements physiques des bénéficiaires dans la réalisation de leurs démarches mais aussi en des actions qui visent à réduire les comportements à risque ; en particulier ceux en lien avec les rapports sexuels et/ou l'utilisation de drogues (toxicomanie) ou encore en la distribution de matériel de première nécessité (couvertures, vêtements, produits d'hygiène..). En 2021, les inondations ont fortement impacté le territoire couvert par le RS de Verviers. Bien que nettement moins qu'en 2020, la crise sanitaire liée à la pandémie du Covid-19 a également encore affecté le travail social (délocalisation/ relocalisation de certains services, travailleurs sociaux malades,...).

Travail de rue

réalisé par les services partenaires des Relais sociaux

Répartition par type de revenu (principal) des bénéficiaires du travail de rue en Wallonie (2021)

Aucune ressource financière	22,0%
Revenu d'intégration sociale (RIS) ou une autre aide sociale	45,6%
Indemnités de mutuelle (ou maladie-invalidité)	12,0%
Allocations de chômage	6,3%
Allocations aux personnes handicapées	5,2%
Pension	4,7%
Revenus professionnels	1,5%
Autres types de revenus	2,6%
Total	100%

La répartition des bénéficiaires par type de revenu fait apparaître que près des trois quarts d'entre eux disposent « d'allocations sociales » avec 45,6 % de « revenus d'intégration », 12,0 % d'« indemnités de mutuelle », 6,3 % d'« allocations de chômage », 5,2 % d'« allocations pour personnes handicapées » et 4,7 % de « pensions (de retraite...) » ; que 4,1 % bénéficient d'un revenu (1,5 % « professionnel » ou 2,6 % d'un « autre type ») et que 22,0 % sont « sans revenu ».

Sources : IWEPS, Relais sociaux urbains & services partenaires des Relais sociaux urbains de Wallonie ; Calculs : IWEPS (N = 1878) (7 services répondants de 6 RSU)

Répartition par type de logement/hébergement des bénéficiaires du travail de rue en Wallonie (2021)

En logement privé	25,4%
En logement social/public et assimilé (Agence Immobilière Sociale)	5,8%
En rue ou en abris de fortune (squat, voiture, tente, caravane,...)	37,2%
En hébergement d'urgence (abri de nuit, lits DUS, hôtel)	13,2%
En Maison d'accueil	2,5%
En logements d'urgence, de transit, d'insertion,...	0,8%
En institution - Autres (prison, hôpital psychiatrique, ...)	2,4%
Chez un tiers "proche" (famille élargie, amis, connaissances,...)	11,9%
Dans d'autres endroits hors institution	0,9%
Total	100%

L'identification du type de logement / hébergement occupé par la personne la semaine précédant sa « prise en charge » par un travailleur social du dispositif de TR fait apparaître que :

- plus de la moitié des personnes (53,7 %), vivaient soit « en rue ou en abris de fortune tels que squat, voiture, tente, caravane. » (37,2 %), soit « en hébergement d'urgence tel qu'abri de nuit » (13,2 %) ou encore « en maison d'accueil » (2,5 %), ou « en logement d'urgence, de transit, d'insertion... » (0,8 %).
- plus d'un tiers des personnes étaient à la rue ou dans des abris de fortune (37,2 %) ;
- un quart d'entre elles (25,4 %) habitaient en logement privé ;
- plus d'un sur dix (11,9 %) vivait « chez un proche (famille élargie, amis, connaissances) ».

Sources : IWEPS, Relais sociaux urbains & services partenaires des Relais sociaux urbains de Wallonie ; Calculs : IWEPS (N = 1928) (7 services répondants de 6 RSU)

Définitions et sources

Les statistiques sont établies au niveau wallon, par l'IWEPS, à partir de données harmonisées transmises annuellement par l'ensemble des RSU de Wallonie : Tournai, Mons-Borinage, La Louvière, Charleroi, Namur, Liège et Verviers. Chacun d'eux réalise, sur son territoire, la coordination de la collecte des données auprès des services partenaires. Les deux relais sociaux intercommunaux créés en 2021, celui de la Province de Luxembourg et celui du Brabant wallon ne pourront qu'ultérieurement être associés à cette collecte. Ces données constituent une source d'information importante sur les personnes vivant dans la « grande précarité ». Ce public est très mal appréhendé par les sources administratives et absent des enquêtes sociales à visée généraliste (SILC).

Pertinence et limites

Les chiffres peuvent sous-estimer à la fois le nombre de bénéficiaires et le nombre d'interventions réalisées par les éducateurs de rue car seules les données provenant de services partenaires des relais sociaux sont prises en compte. Il existe également des cas de services partenaires qui ne réalisent qu'une collecte partielle des données relatives aux bénéficiaires.

Des doublons peuvent néanmoins subsister lorsque les bénéficiaires ont rencontré des services de travail localisés à différents endroits.

Pour en savoir plus : Statistiques des relais sociaux urbains wallons 2015, "Regards statistiques N°1" :

www.iweps.be/publication/statistiques-relais-sociaux-urbains-wallons-2015/

Personne de contact : [Olivier Colicis \(o.colicis@iweps.be\)](mailto:o.colicis@iweps.be) - relais.sociaux@iweps.be

prochaine mise à jour : décembre 2023